

**« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »**

**BULLETIN SEPTEMBRE 2025**



**SOURCES :**

Les principales sources d'informations proviennent des publications de la Ligue ITEKA, SOS-Torture et ACAT-Burundi

# « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN SEPTEMBRE 2025

## TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| ACRONYMES .....  | 3  |
| 0. INTRODUCTION.....   | 4  |
| I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE.....                        | 4  |
| I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES .....           | 4  |
| II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS .....         | 6  |
| II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : CAS DE FÉMINICIDES ..... | 6  |
| II.2. DES FEMMES BATTUES .....                                   | 8  |
| II.3. DES FEMMES BLESSÉES OU FRAPPÉES.....                       | 9  |
| II.4. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS : CAS D'INFANTICIDES..... | 10 |
| II.5. DES ENFANTS TORTURÉS .....                                 | 11 |
| III. CONCLUSION .....  | 12 |

# « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN SEPTEMBRE 2025

## ACRONYMES

**CDS** : Centre de santé

**CNDD-FDD** : Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces de défense de la  
démocratie

**ECOFO** : École fondamentale

**FBu** : Francs burundais

**OPJ** : Officier de policier judiciaire

MAEFPS

# « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN SEPTEMBRE 2025

## 0. INTRODUCTION

Le bulletin mensuel « **Femme abusée, nation déchirée** » de septembre 2025 relève **26 cas** de violences et autres violations graves des droits humains : **huit** cas de violences sexuelles sur mineures, **quinze** cas de violences faites aux femmes, dont cinq féminicides, cinq cas de femmes battues et cinq autres de femmes blessées ou frappées, ainsi que **trois** cas graves contre des enfants, comprenant deux infanticides et un cas de torture.

Ces chiffres illustrent un climat persistant d'insécurité pour les femmes et les enfants, appelant une action urgente des autorités et une meilleure protection des victimes.

## I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

### I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES

#### Une fille victime de viol en commune Ntahangwa, province de Bujumbura

Le 21 août 2025, à Ntahangwa, Bujumbura, A.M., 12 ans, a été violée par son père, Bienvenue Bikorimana, en l'absence de sa mère.

Malgré les menaces, l'enfant a révélé l'agression à sa mère. Après avoir reçu des soins au CDS Rukaramu, elle a été prise en charge, tandis que son père a été transféré à la prison provinciale de Kabezi pour les procédures judiciaires.

#### Une fille victime de viol en commune Mugere, province de Bujumbura

Le 23 août 2025, à Mugere, Bujumbura, C.B.N., 13 ans, a été violée par Stève Harakaza, 21 ans.

L'agression a eu lieu au domicile d'un voisin où la victime s'était rendue. Menacée de mort, elle est restée silencieuse jusqu'à ce que sa mère découvre ses difficultés physiques.

Elle a ensuite été prise en charge au centre Seruka, tandis que l'agresseur présumé est détenu à Muyira dans l'attente des suites judiciaires.

#### Une fillette victime de viol en commune Rumonge, province de Burunga

Le 26 août 2025, N.J., un enfant de 4 ans, a été victime de viol sur la colline Gihwanya.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

### BULLETIN SEPTEMBRE 2025

L'agresseur présumé est Marius Havyarimana, un élève de 14 ans en sixième à l'ECOFO Gihwanya. Il aurait attiré l'enfant dans une maison en construction avant de commettre l'acte.

La victime a été admise à l'hôpital de Rumonge, tandis que le suspect est détenu au poste de police de Rumonge dans l'attente de la vérification de sa date de naissance.

#### **Une fillette victime de viol en commune Muramvya, province de Gitega**

Le 29 août 2025, dans la commune Muramvya, une jeune fille de 16 ans, orpheline et souffrant de handicap mental, a été violée par Gédon Nibaruta, un cultivateur de 63 ans.

L'agression a eu lieu vers 17 h. L'homme aurait offert 500 FBu à la victime. Pris en flagrant délit grâce à l'intervention de témoins, il a été arrêté et incarcéré à la prison centrale de Muramvya.

La victime a été examinée à l'hôpital de Giko, confirmant l'agression.

#### **Une fille victime de viol en commune Mugere, province de Bujumbura**

Le 9 septembre 2025, vers 10 h du matin, M.L., une élève de 15 ans résidant à Ruyaga, a été violée par Félix Nsavyimana, un commerçant qu'elle connaissait pour fréquenter sa boutique.

Celui-ci l'a invitée chez lui, où il l'a agressée sexuellement et empêchée de s'échapper.

M.L. a ensuite rapporté les faits à ses parents et a reçu des soins au Centre Seruka. L'agresseur présumé, Félix, a pris la fuite.

#### **Une fille victime de viol en commune Rumonge, province de Burunga**

Le 10 septembre 2025, une jeune fille de 15 ans a été agressée par un inconnu sur la colline Nyamurunga, dans la commune de Rumonge.

Alors qu'elle cherchait du bois de chauffage, elle a été enlevée et agressée. Ses cris ont alerté des passants, mais l'agresseur a réussi à prendre la fuite.

La victime a été conduite au CDS Mudende pour y recevoir des soins médicaux.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN SEPTEMBRE 2025

### Une fille victime de viol en commune Muhuta, province de Bujumbura

Le 15 septembre 2025, une mineure nommée I.D.D. a été violée à Nkuba par Léopard Ntirampeba, âgé de 24 ans.

Celui-ci aurait attiré la fillette, souffrant de troubles mentaux, dans un buisson en lui offrant une banane. La victime a ensuite relaté l'incident à sa mère, qui a constaté des traces de sang. Le suspect a été arrêté le 16 septembre grâce à la mobilisation des jeunes Imbonerakure.

Le 24 septembre 2025, le tribunal a reconnu Léopard Ntirampeba coupable et l'a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, ainsi qu'au paiement d'une amende de 10 millions de FBu à la victime en guise de réparation.

### Une fillette victime de viol en commune Matongo, province de Butanyerera

Le 20 septembre 2025, à Ruganza, Vincent Kagisye, 68 ans, a été accusé d'avoir violé sa petite-fille de 8 ans, K.L., venue lui rendre visite.

Confier à son grand-père en l'absence de sa mère partie à Bujumbura, K.L. a révélé le lendemain avoir été abusée, ce qui a conduit sa mère à l'emmener en soins médicaux et à alerter la police.

L'auteur présumé a été arrêté et est actuellement détenu au commissariat de Kayanza. L'enfant a été prise en charge au CDS Matongo.

## II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

### II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : CAS DE FÉMINIDES

#### Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Gishubi, province de Gitega

Le 31 août 2025, le corps sans vie de Capitoline Ntanyungu, 80 ans, a été retrouvé dans sa maison sur la colline Rurimbi.

La défunte, qui vivait seule, a été découverte allongée sur son lit, les portes de sa maison étant fermées.

Sa famille et l'administration ont procédé à l'inhumation.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN SEPTEMBRE 2025

### Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Karusi, province de Gitega

Le 1er septembre 2025, Édith, membre du CNDD-FDD âgée de plus de 45 ans, a été retrouvée morte dans un fossé à Karusi, après avoir été vue la veille ivre et agitée en l'absence de son mari.

Retrouvée morte avec une blessure à l'arrière de la tête, son corps a été conduit à la morgue de l'hôpital de Buhiga après autopsie, malgré les réticences de ses proches qui réclamaient les résultats de l'examen.

L'enterrement a été prévu pour le 5 septembre 2025.

### Une femme tuée en commune Musongati, province de Burunga

Dans la nuit du 2 au 3 septembre 2025, à Nyamitanga, une commerçante congolaise enceinte a été abattue par un militaire burundais alors qu'elle traversait clandestinement la Rusizi avec des bidons de carburant.

Connue pour son courage, elle ravitaillait régulièrement les habitants de Bokinanyana frappés par la pénurie.

Sa mort a suscité la colère des villageois, qui exigent que le militaire soit traduit en justice, dans un contexte de crise aiguë du carburant au Burundi.

### Une femme tuée en commune Muyinga, province de Buhumuza

Dans la nuit du 10 au 11 septembre 2025, une femme a tragiquement perdu la vie aux côtés de son mari, Gédéon Ngaruko, et de leur petit-fils, lors d'une attaque à la grenade survenue sur la colline Karira, zone Gasorwe, en commune Muyinga, province de Buhumuza.

Les trois membres de cette même famille sont morts sur le coup à la suite de l'explosion. Les auteurs de ce crime ainsi que le mobile de cette tuerie restent inconnus.

Les habitants de la localité dénoncent cet acte de barbarie et demandent l'ouverture d'une enquête pour identifier et traduire les responsables en justice.

### Une femme tuée en commune Ngozi, province de Butanyerera

Le 26 septembre 2025, à Buye, Emmanuella Minani, mère de trois enfants, a été tuée à la machette par Évariste Kamwenubusa alors qu'elle travaillait dans son champ.

Le suspect s'est ensuite rendu à la police.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN SEPTEMBRE 2025

Selon des témoins, un conflit foncier au sein de la famille de son défunt mari serait à l'origine du meurtre.

### II.2. DES FEMMES BATTUES

#### Une femme battue en commune Kiganda, province de Gitega

Le 21 août 2025, à Kiganda, Anne Marie Ndereyimana, 30 ans, a été violemment battue par son mari, Julius Nibizi, 33 ans, après l'avoir surprise en train de lire un message de sa maîtresse.

Blessée au dos, elle a été hospitalisée à Gasura, tandis que son mari, arrêté puis libéré dès le lendemain, a payé une amende de 50 000 FBu.

#### Une femme battue en commune Gisagara, province de Buhumuza

Le 30 août 2025, Nathalie Harakandi a été battue à mort dans sa maison de la colline Rugerero, commune Gisagara.

Elle avait passé la soirée à partager un verre avec J. Berchmans Siruyumusi avant de regagner son domicile. Tous deux ont succombé à leurs blessures après avoir été violemment agressés par le mari de Nathalie, Floribert Havugiyaremye, assisté de jeunes Imbonerakure.

Ce dernier et deux complices sont désormais détenus par la police.

#### Une femme battue en commune Muramvya, province de Gitega

Le 30 août 2025, Soline Harerimana, 39 ans, a été battue et expulsée de la maison conjugale par son mari, Méthode Nibaruta, 41 ans, sur la colline Masango.

Selon des témoins, le mari, cultivateur d'une classe sociale différente, reprochait à son épouse d'être de la communauté tutsie.

La victime a porté plainte et son mari a été placé au cachot de la police de Muramvya.

#### Une femme battue en commune Muramvya, province de Gitega

Le 12 septembre 2025, à Muramvya, Annick Nshimirimana, 41 ans, a été violemment battue par son mari Salvator Niyongere, 60 ans, qui l'accusait d'avoir eu un enfant avant leur union.

Ivrugne au moment des faits, il l'a frappée avec un pilon, provoquant un avortement sur place.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

### BULLETIN SEPTEMBRE 2025

La victime a été hospitalisée, tandis que son mari, arrêté le lendemain, est détenu préventivement à la prison centrale de Muramvya depuis le 16 septembre.

#### **Une femme battue en commune Musongati, province de Burunga**

Le 26 septembre 2025, à Kabingo, Abel Buregeya, commerçant, a une nouvelle fois battu sa femme, Victoria Kabura, avant de brûler ses vêtements.

Connu pour ses violences répétées et son mépris envers son épouse, il a même installé ses enfants à Gitega sans leur mère.

Face au refus du mari de toute médiation, Victoria Kabura sollicite aujourd’hui une assistance juridique et morale.

#### **II.3. DES FEMMES BLESSÉES OU FRAPPÉES**

##### **Deux femmes blessées en commune Mugina, province de Bujumbura**

Le 9 septembre 2025, à Bubondo, Immaculée Mukeshimana, 65 ans, et sa fille Calinie Nzokira, 22 ans, ont été grièvement blessées à la machette par de jeunes Imbonerakure alors qu’elles cultivaient un champ récemment acquis après un litige foncier.

Les suspects, identifiés comme Ntakiyiruta et Mani, ont pris la fuite. Les victimes, hospitalisées dans un état critique, avaient reçu des menaces de mort liées au terrain.

Une enquête est ouverte, tandis que la population dénonce l’escalade des violences foncières et réclame justice ainsi qu’une présence policière renforcée.

##### **Une femme blessée en commune Mpanda, province de Bujumbura**

Le 9 septembre 2025, à Rugunga, une femme a été grièvement blessée au visage par son mari lors d’une dispute liée à un conflit foncier.

La victime, dont une partie de la lèvre a été arrachée, a été hospitalisée dans un état critique.

L’agresseur a été arrêté et placé en détention. Des organisations de défense des droits des femmes dénoncent la recrudescence des violences domestiques et réclament une réponse ferme de la justice.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN SEPTEMBRE 2025

### Une femme frappée en commune Karusi, province de Gitega

Le 10 septembre 2025, à Magamba, une femme de 43 ans a été agressée par sa voisine Nyanziriye, membre du parti CNDD-FDD, alors qu'elle se trouvait avec son mari dans un bar.

Le lendemain, la victime a dénoncé les faits aux autorités locales. L'agresseuse a affirmé avoir agi sur instruction du mari, qui aurait consulté un sorcier pour soumettre son épouse.

Les responsables collinaires ont sanctionné le mari et l'agresseur, leur imposant respectivement 20 000 et 30 000 FBu d'amende.

### Une femme blessée en commune Musongati, province de Burunga

Le 19 septembre 2025, à Buyaga, commune Musongati (province Burunga), Sylvie Ndayizeye a été agressée et blessée par son mari, Jean Minani, qui l'accusait d'entretenir des relations avec d'autres hommes.

L'agresseur est en fuite et serait parti en Tanzanie, où il est activement recherché.

### II.4. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS : CAS D'INFANTICIDES

#### Un enfant tué en commune Bugendana, province de Gitega

Dans la nuit du 31 août 2025, Fiston Dusenge, 2 ans, a été tué dans sa maison sur la sous-colline Biharahata, colline Kinyinya.

Sa mère, Audacienne Ndabarushimana, a découvert le corps et a appelé à l'aide, mais des voisins l'ont d'abord soupçonnée.

L'enquête de l'OPJ Georges Rwankineza a confirmé qu'elle n'était pas responsable et deux suspects, dont l'un portait des vêtements tachés de sang, ont été arrêtés et détenus à la police de Mutaho en attendant la suite de l'enquête.

#### Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Matana, province de Burunga

Le 20 septembre 2025, le corps d'une adolescente d'environ 15 ans a été retrouvé sur la route n°16, colline Mahwa, commune Matana.

La victime présentait des blessures à la tête, ce qui laisse penser qu'elle a été tuée à coups de gourdin, puis abandonnée afin de simuler un accident.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN SEPTEMBRE 2025

Son corps a été inhumé le lendemain sur ordre de l'administration locale, sans que ses proches ou une enquête ne soient impliqués.

### II.5. DES ENFANTS TORTURÉS

#### Un enfant torturé en commune Musongati, province de Burunga

Le 4 septembre 2025, Olivier Twigumanire, 17 ans, a été torturé à Gakungu (commune Musongati) par des policiers et des Imbonerakure, accusé à tort de vol d'essence alors que le vrai coupable avait pris la fuite.

Pour obtenir sa libération, Olivier a été contraint de payer 460 000 FBu au commerçant concerné, en vendant sa parcelle familiale.

Ses grands frères, Sylvain Nkunzimana et Donatien Manirakiza, qui ont tenté d'intervenir, ont été arrêtés et détenus au cachot de la position Gakungu.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN SEPTEMBRE 2025

### III. CONCLUSION

Le mois de septembre 2025 laisse un constat douloureux : les violences faites aux femmes et aux enfants demeurent une réalité quotidienne au Burundi. Les nombreux cas de viols, de féminicides, de maltraitances et d'infanticides témoignent d'un profond déséquilibre social et moral, où la vie et la dignité humaines continuent d'être bafouées.

Ces drames, souvent perpétrés dans un climat d'impunité, appellent à une prise de conscience nationale et à une action ferme de la part des autorités. La justice doit jouer pleinement son rôle afin que les auteurs soient punis conformément à la loi et que les victimes obtiennent réparation. Parallèlement, la prévention, l'éducation et la sensibilisation doivent être renforcées au sein des familles, des écoles et des communautés, afin de briser le silence et de combattre les mentalités qui tolèrent ou minimisent la violence.

*Protéger les femmes et les enfants, c'est défendre la valeur même de la vie et garantir l'avenir du pays.* Tant que ces violences persisteront, aucune paix véritable ni développement durable ne seront possibles. **Il est temps que la société tout entière se lève pour dire non à la violence, et oui à la justice, à la sécurité et à la dignité pour tous.**